

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 590/Huis.

Astrida, le 17 Mars 1951.-

Objet:

FRANCO c/d' ADESKY Charles.-



Cher Maître,

Conformément à votre lettre du 27/I/1951,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe :

- 1° - une signification de jugement et commandement préalable à la saisie exécution.
- 2° - un procès-verbal de saisie signifiée à Monsieur d'Adesky Charles.

L'intéressé m'a présenté le 14/3/51 une copie d'un "testament" me disant qu'il n'avait plus rien à lui dans son habitation et qu'il avait tout donné.

Lui ayant fait remarquer qu'il s'agissait d'un "testament" Monsieur d'Adesky me remit le 15/3/51 une copie d'une "donation" qu'il aurait faite à sa ménagère MUKAMUHINDI le I/I/1949.-

J'annexe ces pièces.-

Veuillez agréer, Cher Maître, l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Huissier, CH.LEES,

Maître F.GANSHOF,
B.P.79

U S U M B U R A.-
=====